



## Conseil Municipal extraordinaire du 11 janvier 2019

Membres en exercice : 11,

Présents : 11

Excusés : 0

Absent : 0

Le 11 janvier 2019 à 19 heures, le conseil municipal de la commune de Gluiras régulièrement convoqué par mail en date du 08 janvier 2019, conformément à l'article L.2121.10 du CGCT, s'est réuni sous la présidence de M. Marc TAULEIGNE, Maire.

**Etaient présents** : Mmes BEUDOT Elisabeth, CHABAL Fabienne, COURTHIAL Marie-Laure, MICHEL Maryline, MM. BESSON François, COURTHIAL Gildas, FAYARD Etienne, FOUGIER Sébastien, HAVOND Mickaël, KANDOUCI Christian et TAULEIGNE Marc.

Le quorum étant atteint la séance a été déclarée ouverte, Mme Elisabeth BEUDOT est nommée secrétaire de séance.

### Délibération 20191101-1001 – Décision modificative n°5 Budget principal

En fin d'exercice budgétaire quelques ajustements s'avèrent indispensables.

Désignation	Dépenses		Recettes	
	↓ de crédits	↑ de crédits	↓ de crédits	↑ de crédits
<b>Fonctionnement</b>				
D – 6333 Part° Employeurs à la formation° continue		1 300 €		
<b>Chapitre 012 Charges de personnel</b>		<b>1 300 €</b>		
D – 673 Titres annulés sur plusieurs exercices		100 €		
<b>Chapitre 67 Charges exceptionnelles</b>		<b>100 €</b>		
R – 70311 Concessions cimetières				1 400 €
<b>Chapitre 70 Produits des services</b>				<b>1 400 €</b>
<b>Total budget de fonctionnement</b>		<b>1 400 €</b>		<b>1 400 €</b>

**Prochain conseil** : le vendredi 15 mars 2019

### Signatures

BESSON François

BEUDOT Elisabeth

CHABAL Fabienne

COURTHIAL Gildas

COURTHIAL Marie-Laure

FAYARD Etienne



FOUGIER Sébastien

HAVOND Mickaël

KANDOUCI Christian

MICHEL Maryline

TAULEIGNE Marc

